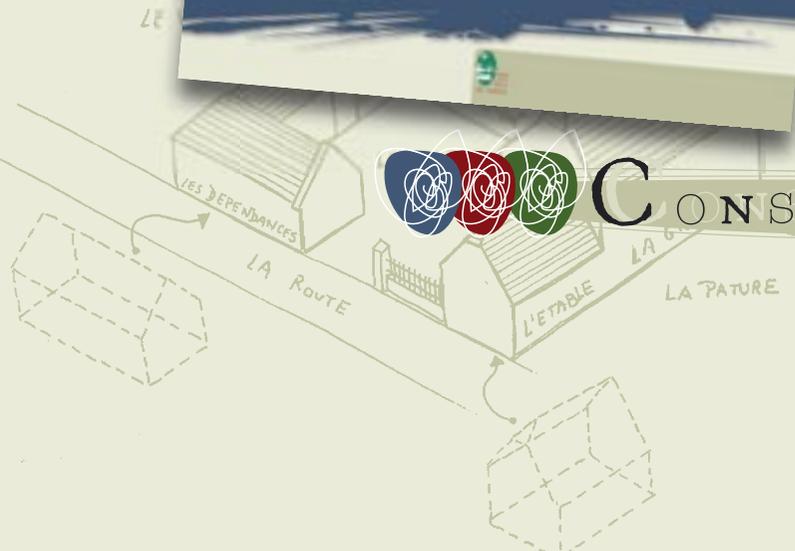


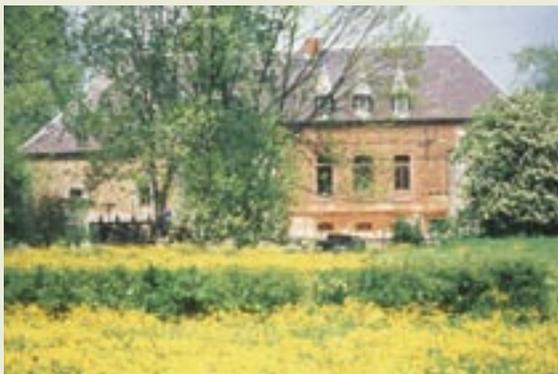
Restaurer et construire

DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS



Conseils & Recommandations





Le Parc naturel régional de l'Avesnois possède un paysage bâti remarquable, résultat du mariage réussi entre notre environnement naturel et notre architecture rurale. Partout, le gris-bleu de la pierre bleue, le bleu violacé de l'ardoise de Fumay et le rouge brique se fondent harmonieusement dans le vert ambiant.

A travers ce guide « restaurer et construire dans le Parc naturel régional de l'Avesnois », le Parc souhaite aider les particuliers, mais aussi les collectivités locales, les artisans..., à réussir leur projet de restauration ou de construction en Avesnois. Les trois livrets abordant respectivement les principes généraux de restauration, les matériaux traditionnels de restauration et l'intégration paysagère d'une construction neuve, ont pour but de sensibiliser maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre au respect du bâti ancien et du paysage d'aujourd'hui. Plus qu'un outil d'information, ce guide se veut être un outil d'aide à la décision. Car la préservation du paysage bâti de l'Avesnois est l'affaire de tous. Qu'on restaure ou qu'on construise, on agit inévitablement sur nos paysages. Il revient donc aux restaurateurs de respecter le travail des bâtisseurs des siècles derniers. Quant aux bâtisseurs d'aujourd'hui, ils doivent veiller à entretenir ce lien ancestral en osant une architecture contemporaine de qualité intimement inscrite dans le paysage.

DEMANDES d'autorisations Administratives

Tous les travaux de construction (même «démontables» ou sans fondations), de restauration, de même que la réalisation d'une clôture doivent être précédés d'une demande d'autorisation préalable. Il s'agit :

- du **Permis de Construire**, pour toute nouvelle construction supérieure à 20 m² de SHON*,
- de la **Déclaration de Travaux**, pour les travaux de moindre importance, énumérés par l'article R422-2 du Code de l'Urbanisme, comme le ravalement d'une façade, et pour toute construction dont la surface est inférieure à 20 m² de SHON*.

Seuls les travaux de petite importance, énuméré dans l'article R421-1 du Code de l'Urbanisme, peuvent être réalisés sans autorisation, comme par exemple une terrasse d'une hauteur inférieure à 0,60m.

Selon les communes, un **Permis de Démolir** peut également être exigé avant destruction de toute construction existante.

De même, s'il existe sur la parcelle une haie, un arbre ou ensemble d'arbres protégés en application de l'article L123-1 alinéa 7 du Code de l'Urbanisme, toute destruction devra être précédée d'une demande d'autorisation spécifique. Si votre terrain se situe sur un site protégé (abords d'un monument historique, site classé...), la délivrance du permis de construire peut être accompagnées de prescriptions particulières.

D'une manière générale, il est donc conseillé de se rapprocher de la mairie de la commune sur laquelle se situent les

travaux, ou de la Direction Départementale de l'Équipement, afin de connaître précisément quelles sont les obligations auxquelles vous devrez satisfaire.

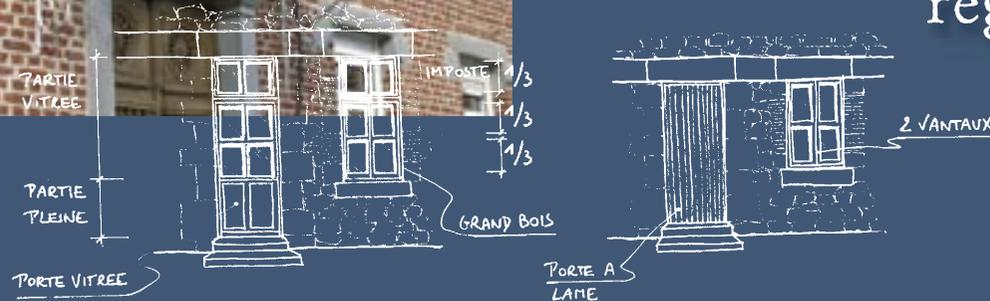
Les dossiers de demande d'autorisation sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site www.cerfa.gouv.fr. Ils doivent être déposés à la mairie du lieu des travaux accompagnés des pièces demandées. De manière générale, il ne faut pas hésiter à joindre tous les éléments d'information permettant une meilleure compréhension de votre projet (photographies, notice explicative...)

Le dossier est ensuite instruit en tenant compte des règles d'urbanisme applicables sur la commune (Règlement du Plan Local d'Urbanisme ou Règles Générales d'Urbanisme du Code de l'Urbanisme) et un arrêté défavorable, favorable ou favorable avec prescriptions pourra être notifié au demandeur.

Attention, les travaux exécutés devront respecter scrupuleusement le projet porté à la demande et seront éventuellement modifiés pour tenir compte des prescriptions notifiées dans l'arrêté d'autorisation. En cas de modification du projet en cours de réalisation, il convient de solliciter une autorisation de Permis de Construire modificatif ou une nouvelle Déclaration de Travaux.

	Permis de construire Délai d'instruction	Déclaration de travaux Délais d'instruction
Nouvelle construction de plus de 20 m² de SHON*	Oui 2 mois (cas général)	
moins de 20 m² de SHOB		Oui 1 mois (cas général)
Travaux avec changement de destination	Oui 2 mois (cas général)	
Travaux sans changement de destination		Oui 1 mois (cas général)
Travaux sur édifice inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques	Oui 4 mois 1 exemplaire de la demande transmis à la DRAC avant dépôt en mairie	
Travaux sur édifice classé Monument Historique	Exempté	Oui Pas de délai 1 exemplaire de la demande transmis à la DRAC avant dépôt en mairie

* surface hors œuvre net



Restaurer une maison ancienne

dans le Parc naturel
régional de l'Avesnois



Mode d'emploi

CE LIVRET SE COMPOSE DE PLUSIEURS FICHES, TRAITANT CHACUNE UN POINT PRÉCIS DE LA RESTAURATION. DANS CHAQUE FICHE, LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DONNENT DES EXPLICATIONS ET DES RECOMMANDATIONS SUR DES POINTS GÉNÉRAUX ET PRÉCIS POUR RÉUSSIR LA RESTAURATION D'UNE MAISON ANCIENNE.

LE LIEN AU TERRITOIRE

L'INTRODUCTION

LE TITRE DE LA FICHE



LES RECOMMANDATIONS



LE LEXIQUE



LES PRIORITÉS



A TRAVERS SIX THÈMES, CE GUIDE ABORDE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RESTAURATION D'UNE MAISON ANCIENNE. IL EMMÈNE LE LECTEUR À LA DÉCOUVERTE DE SA MAISON, PARTANT DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES BÂTIMENTS ET ALLANT JUSQU'AUX DÉTAILS DE LA FAÇADE. À CHAQUE ÉTAPE DU PROJET DE RESTAURATION, CE GUIDE APPORTE DES INFORMATIONS GÉNÉRALES, DES CONSEILS ET DES INDICATIONS SUR LES ÉLÉMENTS QU'IL EST IMPORTANT DE PRÉSERVER. EN DERNIÈRES PAGES FIGURENT LES CONTACTS QUI POURRONT ÊTRE UTILES AU RESTAURATEUR EN CAS DE QUESTIONS SUR TEL CHOIX DE RESTAURATION, SUR LES AIDES FINANCIÈRES...



Sommaire

LA VISION LOINTAINE :

LE RAPPORT ENTRE LES BÂTIMENTS	P.2&3
LA VOLUMÉTRIE DES BÂTIMENTS	P.4&5

LA VISION PROCHE :

LA COMPOSITION DE LA TOITURE.....	P.6&7
-----------------------------------	-------

LA VISION PROCHE :

LA COMPOSITION DE LA FAÇADE	P.8&9
-----------------------------------	-------

LA VISION DÉTAILLÉE :

LES OUVERTURES.....	P.10&11
---------------------	---------

LA VISION DÉTAILLÉE :

LES MODÉNATURES ET LES ÉLÉMENTS D'ACCOMPAGNEMENT.....	P.12&13
---	---------

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	P.14
---------------------------------	------

L'INFORMATION SUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT ET SUR LES FOURNISSEURS.....	P.14
---	------

L'INFORMATION ET LE CONSEIL.....	P.15
----------------------------------	------

LE SOUTIEN FINANCIER.....	P.16
---------------------------	------



Ferme organisée autour d'une cour

Dans l'architecture rurale, les bâtiments sont multiples. En vision lointaine, on distingue un ensemble de bâtiments plus ou moins hauts, ponctué d'espaces vides et souligné par une présence végétale...

Ces jeux de pleins et de vides, d'ardoise, de brique et de végétation marquent fortement le paysage rural avesnois.

LA RESTAURATION

LE RAPPORT ENTRE LES BÂTIMENTS

Vision lointaine

LEXIQUE

ADJONCTION

Petit bâtiment ajouté postérieurement à la construction d'origine.

COUR

Espace découvert, limité par des bâtiments ou des murs.

CURETAGE

Démolition des petits bâtiments perturbant la lisibilité du volume d'origine.

ETABLE

Bâtiment destiné au logement du bétail, en particulier des bovins.

FERME À COUR CARRÉE

Ensemble de bâtiments d'habitation et d'exploitation agricole organisés autour d'une cour fermée sur les quatre côtés.

FERME ÉLÉMENTAIRE

Elle est de forme rectangulaire. Toutes les fonctions - habitation et exploitation agricole - sont regroupées dans un même corps de bâtiments.

FERME EN L

Elle se caractérise par une implantation de la grange perpendiculaire au logis.

FERME EN U

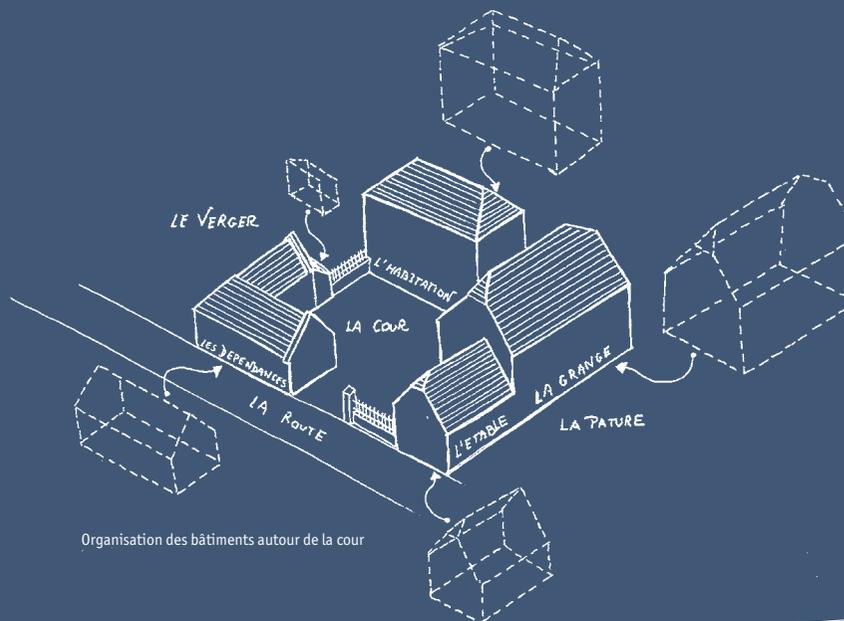
Ferme organisée autour d'une cour bordée de bâtiments sur trois côtés.

RELATIONS au territoire

Dans l'architecture rurale traditionnelle, la maison d'habitation est rarement seule. Dans la plupart des cas, elle s'accompagne de dépendances, reliées entre elle par un espace de circulation : **la cour** ou **l'usoir**.

A partir de cette organisation spatiale, la lecture du rapport entre les différents bâtiments se fonde sur deux principes étroitement liés :

- Le principe de lisibilité des fonctions : dans l'architecture rurale, à chaque bâtiment correspond une fonction précise. On reconnaît aisément une **grange** d'un **logis** ou d'une **étable** parce que l'architecture (volume, ouvertures...) de ces bâtiments est adaptée à leur fonction.
- Le principe de composition avec les éléments naturels : les constructeurs anciens prenaient garde d'exposer leurs façades à la lumière et présentaient toujours un mur pignon aux vents dominants. La cour n'est que très rarement totalement entourée par le bâti. Le potager ou le verger bordent souvent l'un des côtés. L'accès à la rue et aux pâtures arrières entre également dans la composition. Cette structuration souvent à l'angle droit est en plus relayée par le bocage qui semble poursuivre ce maillage dans le territoire environnant ...



Organisation des bâtiments autour de la cour

Recommandations

Les principes de base

L'organisation originelle des volumes entre eux doit être préservée.

Les démolitions doivent se limiter aux appentis et aux petites annexes rajoutées aux volumes de base.



Ferme en L à Beaufort-sur-Sambre



Ferme organisée autour d'une cour à Jolimetz

L'adjonction de nouvelles constructions est toute aussi délicate que la suppression d'un bâtiment. Toute nouvelle intervention doit répondre aux principes de lisibilité des fonctions, de composition avec les éléments naturels et respecter la rigueur du plan orthogonal, la sobriété des volumes et l'unité des matériaux et des couleurs.

Ces principes n'interdisent nullement la reconversion d'un bâtiment agricole en habitation, en atelier ou en toute autre fonction dans la mesure où :

- la nouvelle vocation reste compatible avec le bâtiment choisi,
- la nouvelle fonction s'insère dans le volume existant, sans le remettre en cause et sans modifier les rapports qu'il entretient avec les autres bâtiments ou les éléments d'accompagnement que sont la cour, le jardin, la rue ...

Les éléments d'accompagnement

En vision lointaine, le rapport entre les bâtiments est indissociable du rôle des éléments d'accompagnement. La fonction organisationnelle de la cour ou de l'usoir, et les liens qui existent entre la rue, le jardin et les pâtures attenantes doivent rester lisibles. Ils peuvent accueillir de nouvelles constructions ou faire l'objet de modifications qui ne remettent pas en cause le statut de « nœud central » de la cour.

Les autres formes

Pour les fermes, les formes les plus courantes sont la **ferme élémentaire** et la **ferme en L**, implantées parallèlement ou perpendiculairement à la rue et associées à une cour ou à un usoir. On trouve aussi des fermes en U et plus rarement et en frange ouest du territoire, des fermes à cour carrée.

Pour les **maisons de bourg et élémentaires**, on remarque généralement une implantation sur rue et en alignement, avec un jardin à l'arrière. Exception faite des **maisons de maîtres**, qui sont justement implantées en milieu de parcelle.

Ces innombrables variations participent fortement à la composition d'ensemble du bâti et en assurent sa perception depuis le domaine public. Elles soulignent la forme de la parcelle et créent le paysage de l'Avesnois.

Priorités

Dans un projet de restauration, il est important de ne pas bouleverser l'organisation générale du ou des bâtiments. La préservation du rapport entre les différents bâtiments et avec les éléments d'accompagnement n'autorise aucune modification majeure. Toutes démolitions ou adjonctions d'importance revêtent un caractère irréversible, pouvant totalement remettre en cause l'équilibre fragile de la composition générale.

Seul le **curetage** d'éléments pénalisants et l'adjonction respectueuse des principes énoncés précédemment peuvent venir enrichir la lisibilité de l'ensemble bâti.



Ferme élémentaire transformée en habitation à Liessies

GRANGE

Bâtiment d'une exploitation agricole où sont entreposées les récoltes de paille, de foin, etc.

LOGIS

Corps de bâtiment servant à l'habitation.

MAISON ÉLÉMENTAIRE

Maison d'habitation en rez-de-chaussée de petite taille.

MAISON DE BOURG

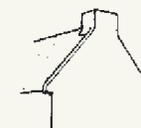
Maison d'habitation à 1 étage située dans le noyau des villes et villages. Elle est mitoyenne et implantée sur rue. Sa façade se décompose en travées et est symétrique.

MAISON DE MAÎTRE

Maison d'habitation caractéristique de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle. Elle est implantée en milieu de parcelle. Sa façade se compose de 3 à 5 travées et est symétrique. Elle est ornée d'éléments décoratifs.

MUR PIGNON

Mur de bâtiment parallèle aux fermes et portant les versants du toit.



USOIR

Partie située à l'avant des fermes élémentaires, servant à la fois aux usages agricoles d'hier et aux fonctions de trotoir d'aujourd'hui.



Grange dans son environnement

A l'approche d'une ferme, ou d'une maison, chaque volume composant les ensembles de bâtiments est reconnaissable immédiatement. Qu'ils appartiennent à une même propriété ou qu'ils constituent un groupe au sein d'un village ou d'un hameau, les bâtiments restent résolument simples et d'une grande sobriété.

RELATIONS au territoire

Observés séparément, les bâtiments présentent tous une **volumétrie** très simple. C'est l'addition harmonieuse de ces formes simples qui qualifie l'architecture locale !

Organisés autour d'une cour, le long d'une rue ou autour de la place du village, les volumes de l'architecture locale restent toujours basés sur l'addition d'un parallélépipède rectangle surmonté d'une toiture triangulaire.

Chaque volume présente une proportion particulièrement soignée. Il n'existe pas de bâtiment étroit très haut avec une toiture dissymétrique... Une forme d'équilibre, peut-être proche « d'un équilibre naturel »

caractérise chaque volume. Plus le bâtiment est important en surface, plus les murs sont hauts, et plus la toiture est imposante ; la pente ne varie pas ! Il existe en effet, toujours un rapport harmonieux, voire équivalent entre le **corps de bâtiment** et sa toiture...

Etudiés pour durer et pour résister à toutes les formes d'intempéries, les bâtiments sont assez massifs et semblent toujours solidement ancrés dans le sol... Cette grande sobriété n'est pas synonyme de lourdeur, mais répond à des données pratiques, indissociables de l'identité rurale de l'Avesnois.

LA RESTAURATION

LA VOLUMÉTRIE DES BÂTIMENTS

Vision Lointaine

LEXIQUE

ADJONCTION

Petit bâtiment ajouté postérieurement à la construction d'origine.

APPENTIS

Bâtiment, adossé ou non à une construction, couvert d'un toit à une seule pente.

CORPS DE BÂTIMENT

Partie d'un édifice, du sol à la couverture, présentant une certaine autonomie.

CROUPE

Mur pignon couvert d'un toit à pan triangulaire.

DEMI-CROUPE

Croupe limitée à la partie supérieure du versant latéral.



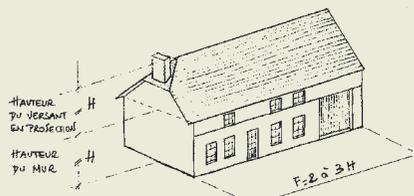
FAÎTAGE

Pièce maîtresse de charpente, reliant horizontalement l'angle supérieur des fermes et sur laquelle s'appuient les chevrons.

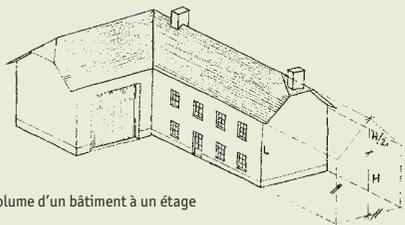


Recommandations

Les principes de base



Volume d'un bâtiment en rez-de-chaussée



Volume d'un bâtiment à un étage

Pour les bâtiments en rez-de-chaussée, le rapport est quasiment équivalent entre la hauteur du corps de bâtiment et la hauteur de la toiture : H du mur = h du versant en projection.

Pour les gros bâtiments - habitation à un étage ou grange - le **mur pignon** sans la pointe s'inscrit dans un carré. La hauteur de la pointe est égale à la moitié du côté du carré : sans la pointe $H = L$ avec la pointe $H = 1,5 L$.

Concernant la longueur des bâtiments, si les règles paraissent plus libres, on remarque que la longueur du **mur gouttereau** est égale à deux à trois fois la hauteur de la façade : $F = 2 \text{ à } 3 H$.

Sauf pour les tous petits volumes en **appentis**, la toiture présente en grande majorité deux versants. Les toitures suivent la proportion du corps de bâtiment, quasiment sans changer de pente (45 à 50°). Plus les constructions sont larges, plus la ligne de **faîtage** s'élève.

Pour les volumes d'habitation plus importants, la toiture peut présenter une **croupe**. Pour les volumes de grange, particulièrement élevés, les pignons offrent très fréquemment des **demi-croupes** assurant un effet brise-vent.



Grange reliée aux pâtures

Lors des travaux de réhabilitation, le volume d'origine doit être préservé. La surélévation d'un volume peut être étudiée, si elle redonne une proportion équilibrée au bâtiment. Cependant, ce cas de figure est très rare, puisque la surélévation devrait entraîner un élargissement permettant de garder la proportion ; tout est lié !

De même, l'extension d'un volume en largeur ou en longueur semble difficile, puisqu'il entraîne une modification de la proportion. L'étirement d'un bâtiment dans le sens de la longueur reste toutefois envisageable dans certains cas.

Il est vrai que **l'adjonction** d'un autre volume, lui-même équilibré et proportionné harmonieusement par rapport aux autres, s'inscrit plus directement dans les habitudes constructives du territoire.

Les autres formes

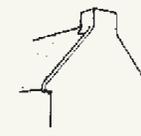
Dans le respect de cette forme simple obtenue par l'addition d'un corps de bâtiment rectangulaire et d'une toiture triangulaire, il existe évidemment toutes les variations subtiles de proportions. La construction peut être un peu plus haute, un peu moins large, un peu plus pentue, un peu moins longue... Pourtant l'équilibre est toujours maîtrisé !

LONG PAN OU MUR GOUTTEREAU

Mur portant un chéneau ou une gouttière.

MUR PIGNON

Mur de bâtiment parallèle aux fermes et portant les versants du toit.



VERSANT

Plan incliné d'un toit.

VOLUMÉTRIE

Mesure des volumes bâtis, considérée dans les trois dimensions.



Priorités

Dans un projet de restauration d'un bâti ancien, le priorité est la préservation de la volumétrie d'origine. En effet, toute modification est structurelle et donc très difficilement réversible.

Néanmoins, les programmes contemporains s'adaptent parfaitement à cette grande sobriété de l'enveloppe. La relative « sagesse » du volume autorise par contraste toutes les exubérances architecturales à l'intérieur du bâtiment.



Ferme élémentaire à Féron



Ferme élémentaire à Feron

La forte présence végétale et le relief confèrent aux toitures, un rôle majeur dans la découverte des paysages de l'Avesnois ! Cet écrin, composé d'une large palette de vert, tranche assez nettement avec l'ardoise légèrement violette ou le rouge-orangé de la tuile. Dans l'Avesnois, la toiture semble presque voler la vedette à la façade.



Lucarne à croupe



Lucarne en guitare



Lucarne à croupe capucine



Demi-croupe

RELATIONS au territoire

La toiture est ici imposante et robuste ! Pas de « dentelle » et un minimum d'ouvertures permettent de résister à tous les caprices du temps. Cette simplicité vient également de la très grande pratique du toit de **chaume**, peu compatible avec les effets de **noeuds**, de **tourelles** et d'**arêtiers** ! Le XIX^{ème} siècle et ses discours officiels sur les risques d'incendie ont eu raison du chaume, progressivement remplacé par la tuile et surtout par l'ardoise de Fumay.

Généralement, la construction présente son pignon aux vents dominants du sud-ouest. Derrière ce pignon protecteur, la toiture à deux pentes reste quasiment lisse, pour limiter au maximum les

perturbations liées au vent, et donc les risques de dégradations tels que les soulèvements de toiture ou les infiltrations d'eau.

Toujours dans la même idée, la **wimbergue** maçonnée protège la couverture de tout risque de soulèvement. Plus locale encore, la **demi-croupe** (ou « le nez cassé », ou croupe rampante triangulaire ...) casse l'aspect frontal du pignon et limite la prise au vent. Ce détail technique efficace, amplifié par l'économie qu'il offrait en limitant la maçonnerie coûteuse, va très rapidement se généraliser à l'ensemble de la région, jusqu'à devenir une signature de l'architecture locale.

LA RESTAURATION

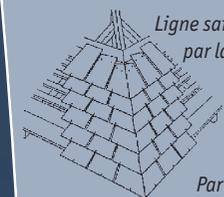
LA COMPOSITION DE LA TOITURE

Vision Proche

LEXIQUE

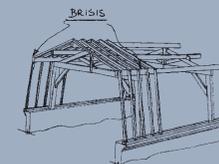
ARÊTIER

Ligne saillante formée par la rencontre de deux pans de couverture.



BRISIS

Partie inférieure, en pente raide, d'un versant de toit brisé.



CHÂSSIS DE TOIT

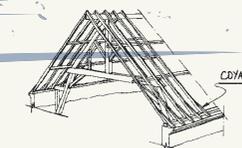
Fenêtre de toit encastrée dans le versant.

CHAUME

Paille longue dont on a enlevé le grain, utilisée jadis pour recouvrir les habitations dans certaines régions.

COYAU

Pièce de bois en sifflet rapportée sur la partie basse d'un chevron, pour le prolonger et donner à la partie inférieure d'un pan de toiture une moindre inclinaison.



Recommandations

Les principes de base

Le rapport entre la toiture et la façade est sûrement l'un des éléments les plus importants de l'architecture locale. Il est, pour les constructions en rez-de-chaussée, au maximum de 1 pour 1. La toiture et la charpente présentent à l'origine deux **versants** de pente assez importante, comprise entre 45° et 50°.

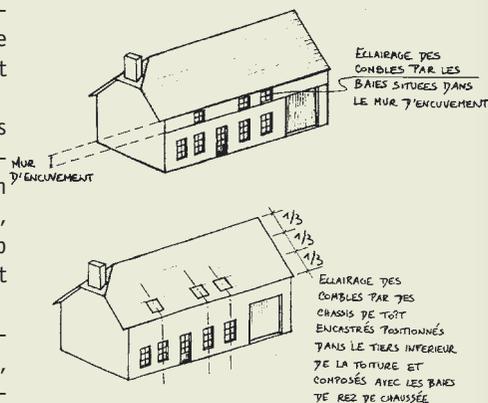
L'impact visuel de la couverture tient à sa grande simplicité et à son aspect quasiment lisse, dus à :

- l'emploi de l'ardoise très fine ou de la panne flamande offrant une ondulation très douce. A l'opposé, l'emploi de matériaux trop « ondulés » amoindrit cet effet d'unité.

- la quasi-absence des ouvertures en toiture. A l'inverse, la multiplication des lucarnes va introduire un rythme vertical, étranger à l'architecture locale.

Le **châssis de toit** encastré dans la couverture et implanté dans le 1/3 inférieur de la toiture est la meilleure alternative. En outre, quand la hauteur du mur **d'encuvement** le permet, les ouvertures de l'étage peuvent prendre place dans cette partie supérieure de la façade. Dans tous les cas, ces ouvertures doivent être composées avec les baies du rez-de-chaussée.

- la discrétion des ouvrages de raccordement. Noues, arêtiers et **rives** doivent être traités avec du zinc pré-patiné pour l'ardoise et naturel pour la tuile.



Les éléments d'accompagnement

Les **souches de cheminées** sont pratiquement toujours réalisées en brique, de manière très simple. Elles présentent parfois une **mitre** en terre cuite. Elles se situent dans la continuité du pignon, à l'axe du **faîtage**. Plus rarement, elles peuvent être placées sur un mur de **refend**, mais toujours à l'axe du faîtage.

Les **lucarnes** ne sont pas systématiquement présentes ! Quand elles existent, elles se situent généralement à l'aplomb du mur. Elles s'inspirent de la proportion rectangulaire des fenêtres situées en-dessous, mais dans des dimensions plus réduites, en rapport avec la taille du versant. Elles s'implantent toujours en composant avec les baies du rez-de-chaussée. Elles peuvent d'ailleurs descendre dans le mur d'encuvement pour permettre le passage de la récolte (lucarne gerbière ou pendante).



Lucarne pendante

La récolte des eaux de pluie, auparavant inexistante, est assurée par une gouttière pendante en zinc, évacuée par une descente également en zinc et terminée par un dauphin en fonte. Le zinc, plus durable et plus discret, doit être préféré au PVC plus cassant, plus voyant et moins durable dans le temps !

Les autres formes

D'autres formes de toitures existent comme :

- la **croupe**, généralement utilisée sur les maisons de maître de plan carré,
- la **brisis**, plus tardif et plus urbain,
- le **coyau**, adoucissant la partie basse de la couverture pour renvoyer l'eau le plus loin possible de la façade. Il constitue une alternative à la gouttière pendante.

- le module du matériau de couverture (cf. guide *choisir les matériaux de restauration*), et donc le nombre d'éléments au m².
- les raccords en noue, en arêtier, faîtage et en rive,
- la couleur des joints de la souche de cheminée, qui souvent n'est pas traitée au même moment que les façades, mais plutôt en même temps que la couverture, pour profiter de la présence de l'échafaudage.

Les adaptations de la composition de la toiture doivent se limiter aux percements. Le châssis de toit, plus discret que la lucarne souvent plus urbaine, doit être privilégié ! Sa taille, son implantation et sa composition doivent respecter les recommandations énoncées plus haut.

CROUPE

Toit dont les versants couvrent les pignons.

DEMI-CROUPE

Croupe limitée à la partie supérieure du versant latéral.



ENCUVEMENT

Partie du mur située entre le plancher haut et la panne sablière.

FAÏTAGE

Pièce maîtresse de charpente, reliant horizontalement l'angle supérieur des fermes et sur laquelle s'appuient les chevrons.

LUCARNE

Ouvrage en saillie sur un toit, comportant une ou plusieurs fenêtres donnant du jour au comble.

MITRE

Ouvrage rétrécissant le sommet d'un conduit de cheminée pour empêcher la pluie ou le vent d'y pénétrer.

NOUE

Arête rentrante formée par la rencontre des versants de deux toits ; lame de plomb, de zinc ou rangée de tuiles creuses placées dans cet angle.

REFEND

Mur porteur divisant l'intérieur d'une construction et s'appuyant directement sur les fondations.

RIVE

Limite d'un versant de toit couvrant les rampants d'un pignon.

SOUCHE DE CHEMINÉE

Ouvrage de maçonnerie renfermant un ou plusieurs conduits de fumée et s'élevant au-dessus d'un toit.

VERSANT

Plan incliné d'un toit.

WIMBERGUE

Partie du mur pignon qui dépasse la couverture.

Priorités

Pour la réfection d'une toiture, la priorité est de ne pas modifier sa composition, car elle constitue un élément majeur de l'architecture locale.

Les travaux ne doivent en aucun cas modifier :

- la volumétrie et la pente, si elles sont d'origine,
- le matériau de base, s'il est en ardoise ou en tuile de terre cuite locale,
- l'aspect « lisse » de la toiture, ce qui n'interdit pas pour autant les faibles ondulations procurées par les charpentes anciennes réalisées avec des pièces de bois très grossièrement équarries...

Un soin tout particulier doit être apporté à ce qui peut paraître de l'ordre du détail, mais qui s'avère fondamental pour le résultat final, à savoir :



Maison en moellons de pierre bleue



Maison en brique et pierre bleue

Dès que l'on s'approche à quelques dizaines de mètres de la construction, la façade propose une première lecture très largement dominée par la matière et l'organisation fonctionnelle des ouvertures.

Comme la toiture, la façade de l'architecture rurale va à l'essentiel !

LA RESTAURATION

LA COMPOSITION DE LA FACADE

Vision Proche

LEXIQUE

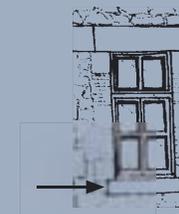
ALLÈGE

Partie du mur située sous la fenêtre, entre l'appui de fenêtre et le sol.



APPUI DE BAIE

Partie inférieure d'une baie, sur laquelle repose les piedroits.



COMPOSITION

Action ou manière de composer les vides et les pleins d'une façade.

ENCUEMMENT

Partie du mur située entre le plancher haut et la panne sablière.

LONG PAN OU MUR GOUTTEREAU

Mur portant un chéneau ou une gouttière.

RELATIONS au territoire

Le mur traduit un effet de solidité principalement dû à l'apparence du matériau lui-même, et à un rapport plein/vide très largement en faveur du mur.

Ancré sur son mur de **soubassement**, la façade s'élève généralement sur un seul niveau. Néanmoins, le mur de façade de l'architecture locale présente une hauteur assez importante, principalement liée à la hauteur du mur **d'encuevement**. D'origine, ou ajouté lors du passage du toit de chaume au toit en ardoise ou en tuile, ce mur offre un véritable niveau utilisable, dans un premier temps à des fins de stockage hivernal, aujourd'hui devenu habitable.

Le « paraître » importe très peu ici ! La **composition** de la façade répond avant tout à une préoccupation fonctionnelle. Elle permet de desservir et d'éclairer les pièces, en fonction de leurs vocations. Il est d'ailleurs assez facile de « lire » l'usage de la pièce, uniquement en regardant la façade ! Les pièces de vie du rez-de-chaussée bénéficient de grandes ouvertures, souvent très hautes. Les pièces de sommeil

captent la lumière par des lucarnes situées en toiture, par des toutes petites fenêtres en pignon, ou lorsqu'il existe un étage, par des baies plus basses qu'au rez-de-chaussée. Enfin, la grange bénéficie d'une porte charretière, l'étable, d'une porte simple ou double et la cave, quand elle existe, de petits soupiraux de ventilation. Rien n'est inutile ou superflu dans cette architecture rurale !

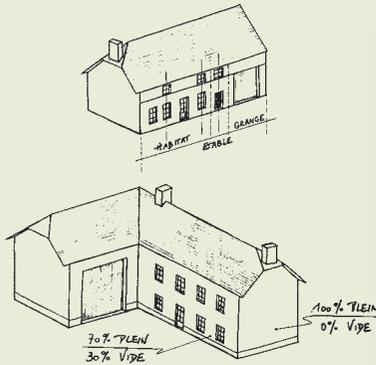
Pourtant, les encadrement de baie sont souvent plus travaillés, tant au niveau des matériaux que des **modénatures**. Il existe une multitude de nuances dans le jeu des la brique et de la pierre bleue autour des ouvertures. Outre la proportion des baies, les matériaux d'encadrement sont également des éléments à préserver en priorité ! Enfin, en fonction de l'orientation, le bâtiment alterne les façades à **longs pans et les pignons**. Ici encore « le bon sens » l'emporte sur la préoccupation esthétique ! Les façades plus ouvertes recherchent le meilleur ensoleillement, et les façades pleines ou presque se positionnent face aux vents dominants et aux pluies battantes !



Recommandations

Les principes de base

Pour le logis, les longs pans et les murs pignons présentent deux aspects très contrastés. La façade avant en long pan bénéficie des ouvertures les plus grandes et les plus nombreuses, éclairant les pièces de vie. Pourtant, le rapport entre les vides et les pleins reste largement en faveur du mur (plus de 70% de plein). Pour la façade arrière, ce rapport peut atteindre 80%. Les pignons, généralement orientés face au vent dominant, ne reçoivent le plus souvent aucune ouverture.



D'une manière générale, les façades des habitations présentent une composition simple et régulière, surtout en ville. Les ouvertures se

répartissent régulièrement sur la façade, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. Les linteaux et appuis de fenêtres s'alignent à la même hauteur et soulignent la composition horizontale de la façade.

Lorsqu'une maison présente une façade principale où les ouvertures sont placées sans ordre apparent, il s'agit souvent d'un édifice ayant subi des modifications importantes (agrandissement, modification des espaces intérieurs...).

Les annexes agricoles ont très peu d'ouvertures. Celles-ci sont disposées librement, en fonction des besoins. Elles servent autant à la ventilation qu'à l'éclairage des étables et espaces de stockage.

Les éléments d'accompagnement

Hormis les éléments rapportés et les modénatures, (cf. fiche « Les modénatures et les éléments d'accompagnement »), le jeu des ouvertures, le marquage du soubassement et l'alternance des matériaux sont souvent les seuls éléments de composition de la façade principale.



Priorités

En cas de travaux de restauration d'une façade, il est important de préserver la composition de la façade. Les travaux ne doivent en aucun cas modifier :

- le rythme d'origine des ouvertures,
- la proportion des baies existantes
- le matériau de base (cf. livret « choisir ses matériaux de restauration »),
- la simplicité générale de la composition,
- la différenciation entre les façades avant / arrière et long pan / pignon.

Un soin tout particulier doit être apporté à ce qui peut paraître de l'ordre du détail, mais qui s'avère fondamental pour le résultat final, à savoir :

- le **module**, l'aspect et la finition du matériau,
- la forme, la décomposition et le profil des menuiseries, (cf. fiche *les ouvertures*),
- la couleur et la taille des joints (cf. guide *Choisir les matériaux de restauration*).

Les adaptations de la composition des façades doivent se limiter aux percements. Pour répondre à des usages contemporains :

- une porte peut être transformée en fenêtre. Dans ce cas, la trace de la porte peut être préservée par la réalisation d'une allège légèrement en retrait par rapport au mur existant. Cette allège doit être réalisée avec le même matériau (module, aspect, finition, joint...) que le reste de la façade.

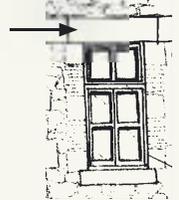
- une fenêtre peut être transformée en porte, en gardant la même largeur que la fenêtre d'origine.
- une porte de grange peut être transformée en porte de garage, en baie ouvrant sur une pièce de vie... à condition que ce changement d'usage n'entraîne pas de modification de ses dimensions originelles.
- une baie peut être bouchée. Dans ce cas, la trace de l'ouverture peut être préservée si le nouveau mur est placé légèrement en retrait par rapport au mur existant.
- une nouvelle baie peut être créée, soit s'inspirant strictement du modèle existant juste à côté, soit en marquant une rupture franche entre la nouvelle réalisation et l'existant. Dans ce cas tout est affaire de proportions et de respect de la simplicité du percement. Bien que toutes les formes soient possibles, le rectangle plus haut que large reste souvent plus facile à inscrire !



Porte de grange transformée en baie vitrée

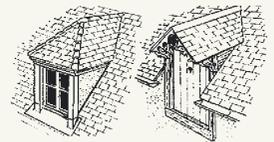
LINTEAU

Pièce allongée horizontale au-dessus d'une baie, reportant sur les côtés de celle-ci la charge des parties supérieures.



LUCARNE

Ouvrage en saillie sur un toit, comportant une ou plusieurs fenêtres donnant du jour au comble.



lucarne à croupe dite « capucine » lucarne pendante, dite gerbière ou à foin

MODÉNATURE

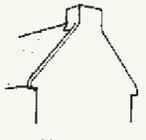
Élément en relief ou en creux qui anime les différentes parties d'un bâtiment, notamment les façades.

MODULE

S'applique aux matériaux présentant des dimensions qualifiées, comme la brique, la pierre de taille, l'ardoise....

MUR PIGNON

Mur de bâtiment parallèle aux fermes et portant les versants du toit.



PIÈCES DE VIE

Pièces d'une habitation, correspondant aux lieux de vie majeure de la journée, comme le séjour, le salon, la cuisine...

Si l'on se rapproche encore un peu de la façade, d'autres subtilités se livrent aux regards attentifs. Parmi ces éléments, le traitement des ouvertures offre une grande richesse d'expression. Le cadre maçonné reste comme à son habitude assez sobre, alors que la menuiserie présente un sens du détail à préserver.



Fenêtre et ses volets



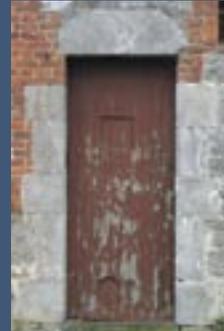
fenêtre d'inspiration art déco à Englefontaine



Porte de fenil à Beaufort



Porte de fenil à Éclaibes



Porte d'annexe agricole à Éclaibes



Porte d'entrée à Willies

RELATIONS au territoire

Malgré les apparences, toutes les menuiseries ne se ressemblent pas. Fenêtres, portes et **lucarnes** obéissent à des règles de composition très strictes, dictées par les possibilités techniques des verriers et des menuisiers. L'évolution du dessin des menuiseries suit les progrès techniques réalisés au cours du temps

La première approche concerne la structure même de la fenêtre. Auparavant, les techniques verrières ne permettaient pas de créer des verres de grande taille. Les fenêtres avaient donc une **traverse** basse et des petits carreaux. Les progrès techniques réalisés au XIX^{ème} siècle ont permis d'étirer la fenêtre vers le haut et d'élever la traverse aux 2/3 puis au 3/4 de la fenêtre, laissant la lumière éclairer les **pièces de vie**. Aujourd'hui, le dessin des menuiseries n'est plus contraint par la technique, laissant libre cours à tout type de conception.

La seconde approche répond à la maîtrise de l'eau qui ruisselle et qui en cas de grand vent parvient à s'infiltrer. Pour remédier à ce problème,

les menuisiers ont dessiné des profils très complexes répondant à ces exigences techniques, tout en y alliant une plus value esthétique. Aujourd'hui, les joints synthétiques assurent une étanchéité parfaite mais produisent des menuiseries plates sans rapport avec les profils moulurés donnant du relief aux menuiseries anciennes.

Pour les portes et les volets battants, l'évolution des techniques est similaire. A l'origine, les portes et volets étaient formés de lames de bois verticales jointes bord à bord, comme on peut encore le voir sur de nombreuses portes d'étables et de granges.

Les lucarnes sont peu nombreuses et souvent liées d'un usage agricole. Elles se présentent généralement sous la forme d'une lucarne porte couverte d'un **rampant**. Dans ce cas, elles prennent naissance à partir du plancher haut et occupent l'**encuvement du mur gouttereau**. Donnant accès aux combles, elle permettait de stocker le foin. Plus rarement, on rencontre aussi des lucarnes classiques posées sur la **sablère**.

LA RESTAURATION

LES OUVERTURES

Vision Détaillée

LEXIQUE

DORMANT

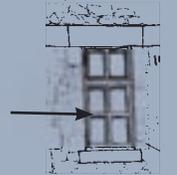
ensemble des éléments fixes d'une menuiserie fixés à la maçonnerie d'une baie pour supporter les parties mobiles de la fermeture, comme les vantaux.

ENCUEMENT

Partie du mur située entre le plancher haut et la panne sablière.

GRAND BOIS ET PETIT BOIS

Les grands bois correspondent à la décomposition horizontale d'un vantail. Lorsque le vantail se divise verticalement en plusieurs modules ont obtenu des petits bois.



IMPOSTE

partie fixe ou mobile, vitrée ou non, occupant le haut d'une baie, au dessus des vantaux de la fenêtre ou de la porte



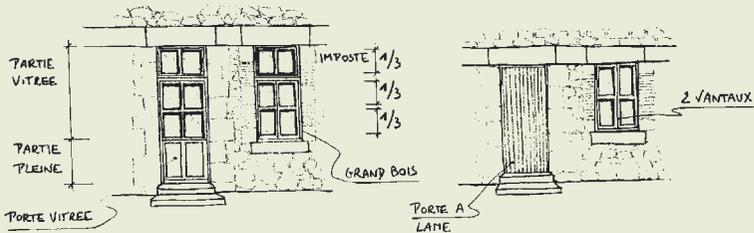


Recommandations

Les principes de base

D'une manière générale, les menuiseries traditionnelles de l'Avesnois ont les caractéristiques suivantes :

- elles sont toujours plus hautes que larges ou carrées pour les petites ouvertures,
- elles se composent de 2 **vantaux**,
- les baies du rez-de-chaussée peuvent être surmontées d'une **imposte** vitrée,
- elles adoptent les « grands bois », c'est dire que chaque vantail est divisé en 2 ou 3 parties,
- la porte peut être pleine ou dispose d'ouvertures sur la moitié supérieure,
- pour les bâtiments d'exploitation, les menuiseries sont beaucoup plus simples et fixées à même la maçonnerie, sans **dormant**.



La qualité de la menuiserie dépend du soin apporté à la section et à la mouluration des éléments en bois. Dans un souci esthétique, les menuisiers ont cherché à réduire la section des pièces de bois pour laisser la part belle à la partie vitrée. Seul le bois permet d'obtenir des sections aussi fines.

Les éléments de protection se limitent aux volets, aux pièces de serrurerie et à de rares garde corps ou ferronneries de porte, auxquels il faut porter un soin tout particulier...

Pour la restauration des menuiseries, deux options s'offrent au restaurateur :
- restaurer la menuiserie ancienne. Le remplacement des pièces défectueuses ne présente aucune difficulté technique pour un menuisier. Par contre, il sera difficile d'obtenir des performances d'isolation et d'étanchéité comparables

à des fenêtres neuves. La mise en place de verre plus épais et de volets permettent de palier en partie à ces contre-performances techniques.

- remplacer l'ancienne menuiserie par une nouvelle. Ce choix reste le plus efficace à moyen et long terme. Mais pour préserver le paysage de l'Avesnois, la nouvelle menuiserie devra fortement s'inspirer du modèle d'origine ou d'un modèle similaire. En cas de doute, un artisan qualifié sera à même de vous apporter un conseil précieux.

Les éléments d'accompagnement

Les volets, quand ils existent, constituent le principal élément d'accompagnement des ouvertures. Ils sont majoritairement battants et à lames verticales. Les volets à panneau et les persiennes existent également dans le secteur, mais restent d'un emploi plus urbain.

Comme partout, le volet roulant en PVC fait son apparition en force depuis les années 70. Certes, il est plus facile à manipuler et à nettoyer qu'un modèle à battants en bois, mais il s'adapte très mal aux ouvertures anciennes, qu'il bouche en partie. Le volet battant reste la réponse la plus respectueuse de l'architecture locale ! Dans le cadre du remplacement des menuiseries, la solution du volet roulant avec caisson intérieur peut être étudié à condition qu'il n'entraîne aucune modification de la décomposition de la menuiserie !



Volets battants à Eppe-Sauvage

Les détails de serrurerie et les ferronneries de portes présentent parfois des dessins particulièrement pittoresques. Ces détails méritent d'être conservés !

Les autres formes

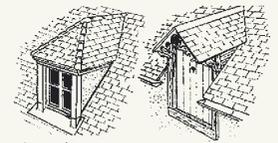
L'imagination des menuisiers locaux et l'influence du mouvement art déco ont produit quelques éléments comme des impostes, des fenêtres ou des portes aux formes et aux décors particulièrement travaillés. Pour ces ouvrages spécifiques, la restauration (plutôt que le remplacement) s'avère encore plus adaptée que pour des modèles plus classiques ...

En cas de remplacement des menuiseries, les points à respecter sont :

- en premier lieu, la décomposition générale de la menuiserie,
- en deuxième lieu, la section des montants, des traverses et des grands bois,
- en troisième lieu, la restitution des profils moulurés.

LUCARNE

Ouvrage en saillie sur un toit, comportant une ou plusieurs fenêtres donnant du jour au comble.



Lucarne à croupe dite «capucine» gerbière ou à foin
Lucarne pendante, dite gerbière ou à foin

MUR GOUTTEREAU

Mur portant un chéneau ou une gouttière.

PIÈCES DE VIE

Pièces d'une habitation, correspondant aux lieux de vie majeure de la journée, comme le séjour, le salon, la cuisine ...

PROFIL

Section d'un objet par un plan perpendiculaire.

RAMPANT

Chacun des côtés obliques dessinés par un pignon, un fronton, une toiture.

SABLIÈRE

Longue pièce porteuse, en partie basse d'un ouvrage.

TRAVERSE

Élément horizontal auquel sont assemblés les montants d'une fenêtre.

VANTAIL

Battant ou ouvrant d'une menuiserie.



Priorités

Comparé aux autres travaux de restauration d'une maison, la préservation des menuiseries peut paraître secondaire. Le respect de la proportion de la baie d'origine demeure le point incontournable. A l'intérieur de cette baie, la menuiserie qui vient s'y loger peut être remplacée plus facilement si elle ne convient pas. Pourtant dans cette architecture parfois massive, la légèreté des menuiseries apporte une véritable plus value !



Chrohogramme et initiales en brique

Si l'architecture rurale en générale, et plus particulièrement en Avesnois, n'est guère prolifique en décors et ornements, quelques rares éléments viennent qualifier la sobriété ambiante. Ces détails sont précieux !

LA RESTAURATION

LES MODÉNATURES ET LES ÉLÉMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Vision Détaillée

RELATIONS au territoire

Comme souvent dans l'architecture traditionnelle, réponse technique et souci esthétique sont intimement liés. Rien n'est purement ou uniquement décoratif !

LES MODÉNATURES

Les **modénatures** peuvent être de deux types :

- les premières accompagnent et embellissent un détail technique principalement lié au parcours de l'eau sur la façade. La **corniche saillante en brique** permet avant tout de créer un décalage entre le bas de la toiture (à l'origine sans gouttière) et le mur. L'eau tombe ainsi directement au sol au lieu de ruisseler sur le mur. **Cordons, larmiers et appuis** répondent aux mêmes préoccupations et apportent en fonction du talent du maçon une « épaisseur » qualifiante à la façade.
- la seconde famille de modénatures concerne « l'écriture » de certains motifs par le jeu de nuances entre des briques plus ou moins cuites ou directement sculptés dans la pierre bleue. Ces motifs s'inspirent de sujets religieux, servent à dater la construction ou correspondent à la marque de fabrique de l'artisan auteur des travaux. Les **fers d'ancrage** peuvent en plus de leur rôle structurel, assurer ces fonctions d'écriture.

LES ÉLÉMENTS D'ACCOMPAGNEMENT.

Ils restent peu nombreux et majoritairement en métal. Girouettes, **marquises** et grilles en fer forgé protégeant la partie vitrée de la porte

ou limitant la propriété représentent la grande majorité des éléments rapportés.

Les garde-corps, les **balustrades de perron** et quelques grilles de protection de baies complètent avec parcimonie la ferronnerie liée à l'habitat. Des éléments en verre ou en faïence existent également de manière beaucoup plus discrète et sont souvent situés à proximité d'une verrerie ou d'une faïencerie.



Corniche denticulée



Linteau sculpté



Blason sculpté

LEXIQUE

APPUI

Partie inférieure d'une baie, sur laquelle reposent les piedroits.



BALUSTRADE

Clôture ou garde-corps diversement ajouré.

CORDON

Moulure ou corps de moulure quelconque, décoré ou non, saillant horizontalement sur un mur.

CORNICHE

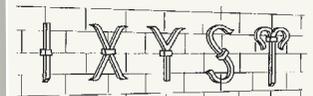
Ensemble de moulures en surplomb les unes sur les autres, qui constituent le couronnement d'un entablement, d'une façade.

DÉCOR

Élément rapporté sur la façade à des fins d'embellissement esthétique.

FER D'ANCRAGE

Pièce fixée à l'extrémité d'un tirant maintenant un mur ou un élément de charpente.



Recommandations



Chronogramme en briques

Les principes de base

Tous ces éléments sont précieux car ils qualifient et personnalisent une architecture de base particulièrement simple. Face au coût quasi-prohibitif de la ferronnerie neuve, ces éléments méritent un entretien courant particulièrement soigné, permettant, le cas échéant, une restauration plus lourde plutôt qu'un remplacement.

Les modénatures faisant partie de la façade, ils sont moins sujets à l'usure du temps et à la destruction. Dans le cadre d'une restauration, ces éléments saillants particulièrement exposés aux intempéries et aux techniques de ravalement méritent une vigilance particu-

lière. Enfin, l'emploi d'un joint trop clair nuit à la lisibilité des nuances de briques. Le joint gris uniformise la teinte de fond et fait ressortir les différentes teintes de briques ou de pierre bleue.

Les éléments d'accompagnement

Tous ces détails sont eux-mêmes les éléments d'accompagnement de l'architecture rurale de l'Avesnois. Par leur rareté et le soin apporté à leur réalisation, ils contribuent de manière importante à l'identité locale. Ils doivent donc être précieusement préservés !

Les autres formes

Pour ces détails, il existe une multitude de formes explorant le champ de la géométrie, des signes religieux, de la nature environnante ou des symboles identifiant l'auteur de l'élément ou le propriétaire... Il n'existe pas de modèle de base, mais au contraire un champ très large d'expression issu de l'imaginaire de chacun.

GIROUETTE

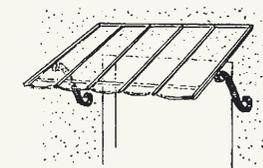
Plaque de forme variable, mobile autour d'un axe vertical et fixée au sommet d'un toit ou d'un mât pour indiquer la direction du vent.

LARMIER

Moulure saillante dont le profil comporte une goutte d'eau contraignant les eaux pluviales à s'égoutter vers l'extérieur au lieu de ruisseler sur la façade.

MARQUISE

Auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée, d'un perron, etc.



MODÉNATURE

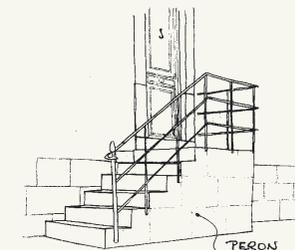
Élément en relief ou en creux qui anime les différentes parties d'un bâtiment, notamment les façades.

ORNEMENTATION

Élément contenu dans la façade ou dans le matériau lui-même, à des fins d'embellissement esthétique.

PERRON

Escalier extérieur de quelques marches se terminant par une plate-forme sur laquelle donne une porte d'entrée.



Priorités

Dans la restauration d'un bâtiment, les modénatures et les éléments d'accompagnement ne revêtent pas un caractère prioritaire.

Certes, ils ne remettent pas en question l'authenticité de l'architecture rurale, mais affectent l'originalité individuelle de l'habitation ! Un détail perdu ou une modénature gommée ne seront que très rarement restitués. Chaque transformation devient synonyme d'appauvrissement de la maison !

Dans ce vocabulaire architectural très simple, ces éléments de décor et d'ornementation deviennent précieux et méritent donc d'être sauvegardés.



Marquise à Sains du Nord

**LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE****Archives départementales du Nord (ADN)**

Objet : collecter, classer, conserver et communiquer les archives publiques.
Action : ouverture à la consultation de ces documents par le public.
Adresse : 22 rue Saint Bernard – 59000 Lille
Tél : 03 20 85 31 50
Mel : archivedep@cg59.fr

Ecomusée de la région Fourmies-Trélon**Service documentation**

Actions : l'Ecomusée dispose d'un centre de documentation ouvert au public sur rendez-vous.
Adresse : Place Maria Blondeau – BP 65 – 59612 Fourmies Cedex
Tél : 03 27 60 66 11
Mel : v.talandier@ecomuseeavesnois.fr

Direction régionale des Affaires Culturelles Nord-Pas de Calais (DRAC)

Objet : conseil et promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité.
Actions : la DRAC dispose d'un centre de documentation du patrimoine, ouvert au public et d'une base de données des Monuments Historiques consultable sur Internet à l'adresse suivante : www.culture.gouv.fr/culture/bdd/index.html
Centre de documentation du Patrimoine
Centre de documentation du service des Monuments Historiques
Adresse : Hôtel Scrive – 1, rue Lombard – 59800 Lille
Tél : 03 20 06 87 58

**L'INFORMATION SUR LES ARTISANS DU BÂTIMENTS
ET SUR LES FOURNISSEURS****Chambre des artisans et des petites entreprises du bâtiment****- Union Régionale du Nord-Pas de Calais (UR-CAPEB)**

Objet : syndicat des artisans et des petites entreprises du bâtiment.
Actions : renseignements sur les artisans qualifiés de votre secteur, formation des artisans aux techniques traditionnelles du patrimoine bâti.
Adresse : Parc de la Cimaise – 14 rue du Carrousel
59650 Villeuneuve d'Ascq
Tél : 03 20 05 05 85

Chambre des métiers d'Avesnes sur Helpe

Objet : organe représentatif des intérêts généraux des artisans
Actions : renseignements sur les artisans de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.
Adresse : 3 avenue Charles de Gaulle – 59440 Avesnes sur Helpe
Tél : 03 27 56 19 19



Parc naturel régional de l'Avesnois

Objet : le Parc mène un programme de connaissance, de préservation et de valorisation du patrimoine bâti de l'Avesnois.

Actions : publication de documents d'information sur le patrimoine bâti, actions de sensibilisation du public.

Adresse : Maison du Parc – 4 cour du l'abbaye – BP3 – 59550 Maroilles

Tél : 03 27 77 51 60

Mel : contact@parc-naturel-avesnois.fr

Site Internet : www.parc-naturel-avesnois.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord (CAUE)

Objet : association départementale ayant pour objectif la préservation de la qualité paysagère et bâti et l'amélioration du cadre du vie sur l'ensemble du département.

Actions : conseil, sensibilisation, information et formation des collectivités publics et conseil gratuit pour les particuliers sur les projets de construction ou de restauration.

Adresse : 98 rue des stations – 59800 Lille

Tél : 03 20 57 67 67

Mel : caue@caue59asso.fr

Site Internet : www.caue59.asso.fr

Pour les conseils en architecture, contactez :

Maison du Département – 11 rue Villien – 59440 Avesnes sur Helpe

Tél : 03 27 61 33 33

Direction départementale de l'Équipement (DDE)

Objet : instruction des permis de construire et des projets d'aménagements urbains.

Actions : information et conseil sur les procédures de permis de construire et de déclaration de travaux.

Adresse : 8, rue Gossuin BP 203 – 59440 Avesnes sur Helpe

Tél : 03 27 56 40 40

Site internet : www.nord.equipement.gouv.fr

Direction régionale des Affaires Culturelles Nord-Pas de Calais (DRAC)

Objet : promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité et aide à la restauration.

Actions : la DRAC dispose d'un centre de documentation spécialisé sur l'architecture nationale et régionale, ouvert au public sur RDV.

Centre de documentation du service des Monuments Historiques

Centre de documentation du Patrimoine

Adresse : Hôtel Scrive – 1, rue Lombard – 59800 Lille

Tél : 03 20 06 87 58

Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP)

Objet : conseil et promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité.

Actions : contrôle et avis sur les travaux sur les édifices inscrits ou classés « monuments historiques et sur les projets apportant des modifications dans des sites protégés (site classé, abords d'un monument historique, ZPPAUP).

Adresse : 44 rue de Tournai – BP 59 – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 40 54 95

Maisons Paysannes de France délégation du Nord (MPF)

Objet : préservation et valorisation de l'architecture rurale traditionnelle.

Actions : conseil auprès des particuliers, stages de formation aux techniques traditionnelles de restauration du bâti ancien.

Pour connaître le nom du délégué départemental, contacter l'antenne nationale.

Adresse : 8, Passage des deux sœurs – 75009 Paris

Tél : 01 44 83 63 63

Mel : maisons.paysannes@wanadoo.fr

Site : www.maisons-paysannes.org

La librairie du compagnonnage

La librairie du compagnonnage propose de très nombreux ouvrages sur l'architecture et sur la construction, notamment sur les matériaux traditionnels.

Adresse : 2 rue de la Brosse – 75004 Paris

Tél : 01 48 87 88 14

Mel : compagnons@compagnons-du-devoir.com

Site Internet : www.compagnons-du-devoir.com



LES SOUTIEN FINANCIER

Direction régionale des affaires culturelles Nord-Pas de Calais

Objet : promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité et aide à la restauration.

Actions : attribution de subventions pour la restauration du patrimoine bâti privé et public protégé Monument Historique.

Patrimoine protégé

- Monuments inscrits privés : subvention maximum de 15% TTC pour les travaux concernant le clos et le couvert
- Monuments inscrits publics : subvention maximum de 40% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert
- Monuments classés privés : subvention maximum de 50% TTC pour les travaux concernant le clos et le couvert
- Monuments classés publics : subvention maximum de 75% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert.

Adresse : Conservation régional des Monuments Historiques – Hôtel Scrive – 1, rue Lombard – 59800 Lille

Tél : 03 20 06 87 58

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

Objet : amélioration de l'habitat ancien.

Actions : attribution de subventions aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires modestes qui réalisent des travaux d'amélioration de l'habitat dans les logements de plus de 15 ans.

Adresse : 10 boulevard Carpeaux – BP 453 – 59322 Valenciennes

Tél : 03 27 22 79 21 ou 03 27 22 79 26

Mel : anah.dde-ç@equipement.gouv.fr

Site Internet : www.nord.equipement.gouv.fr rubrique logement habitat

Conseil Général du Nord

Objet : préservation du patrimoine bâti régional.

Actions : attribution de subventions pour la restauration du patrimoine bâti privée et public.

Patrimoine rural remarquable non protégé :

- Propriété privée : concours départemental de restauration du patrimoine privé. Propriété publique : subvention maximum de 40% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert à condition que la commune compte moins de 10 000 habitants

Patrimoine protégé

- Monuments inscrits privés : subvention de 15% TTC pour les travaux concernant le clos et le couvert
- Monuments inscrits publics : subvention maximum de 50% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert
- Monuments classés privés : subvention maximum de 50% TTC pour les travaux concernant le clos et le couvert
- Monuments classés publics : subvention maximum de 80% du montant hors taxe des travaux concernant le clos et le couvert.

Adresse : Direction de l'action culturelle – service patrimoine – Hôtel du Département – 51 rue Gustave Delory – 59047 Lille cedex

Tél : 03 20 63 56 48

Fondation du Patrimoine

Objet : aide financière à la restauration du patrimoine rural remarquable non protégé au titre des Monuments Historiques.

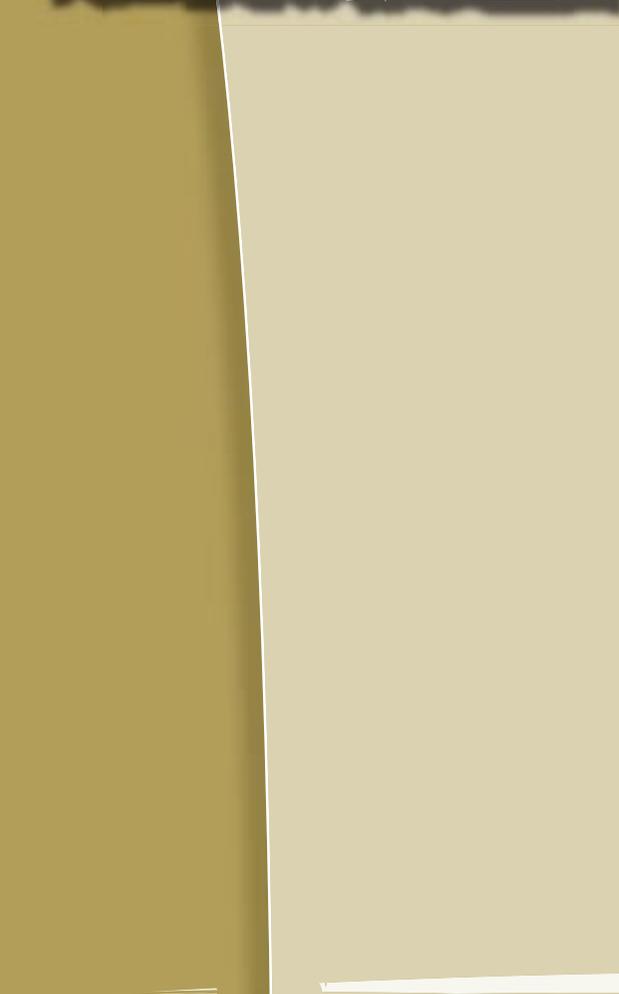
Actions : attribution du label de la Fondation du Patrimoine avant le début des travaux permettant de déduire de son revenu imposable tout ou partie du coût des travaux de restauration labellisés et de bénéficier d'une subvention de la Région Nord-Pas de Calais.

Adresse : Entreprise et cités – 40 rue Eugène Jacquet – BP 15
59708 Marcq en Baroeul cedex

Tél : 03 20 99 45 10

Mel : delegation-nord-pas-de-calais@fondation-patrimoine.com

CONTACTS



En partenariat avec :

La Direction départementale de l'Équipement du Nord (DDE)
La Direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas de Calais (DRAC) – direction du patrimoine
Le Service régional de l'Inventaire
La Chambre des artisans et des petites entreprises du bâtiment – union régionale Nord-Pas de Calais (UR-CAPEB)
La Fondation du Patrimoine
Le Service Départemental de l'Architecture et du patrimoine du Nord (SDAP)
Maisons Paysannes de France (MPF)
Le Conseil Général du Nord
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE)

Avec le concours financier de :



contact@parc-naturel-avesnois.fr
www.parc-naturel-avesnois.fr



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Maison du Parc
Grange d'imière
4, cour de l'abbaye - BP3
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69

Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'État Français.

Ce guide a été réalisé par le cabinet d'architecture Ad'AUC et l'agence Leblanc Venacque pour le Parc naturel régional de l'Avesnois

Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois

Photos : Ad'AUC, Parc naturel régional de l'Avesnois (Anne Auffret, Grégory Boulon) – Samuel Dhote

Décembre 2005